

CHAMPIONNAT du LOIRET INDIVIDUEL – GOLF ENTREPRISE

Samedi 27 août 2022 au Golf de Marcilly

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés A.S. des clubs de Golf Entreprise du Loiret et aux licenciés A.S. avec terrain rattachés à une A.S. Golf Entreprise. Être à jour de son certificat médical.

Messieurs :

- 1^{ère} série : index de 0 à 16 départs blancs
- 2^{ème} série : index de 16,1 à 24 départs jaunes
- 3^{ème} série : index de 24,1 à 54 départs jaunes

Dames :

- Série unique : index de 0 à 54 départs rouges

Index au 24 août 2022. Le Comité s'autorise à modifier les limites des séries en fonction des inscriptions.

FORME DE JEU

STABLEFORD pour toutes les séries.

PRIX

- Les titres de **Champions et de Championnes sont décernés en brut.**
- Classements brut et net.
- Pour les titres, le départage se fera sur les 9 derniers, les 6 derniers, les 3 derniers et le dernier trou.

DROITS DE JEU

A régler par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret avant le 25 août 2022 envoyé à :
GAZELEC ORLEANS Bernard PETIT - 9 rue de Chérelle - 45150 FEROLLES.

- Non membres de Marcilly : 41 € (dont 8 € pour le Comité)
- Membres de Marcilly : 8 €

INSCRIPTIONS

Les inscriptions **en ligne** seront prises par ordre d'arrivée **jusqu'au 23 août 2022**, par le lien suivant (disponible également sur le site du Comité page « Calendrier ») : <https://forms.gle/41rEWtb4LCzJvCjZ9>
Pour tout renseignement : gazelecors@orange.fr

DEPARTS

- **1er départ à 9h00.**
- Les départs seront disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com, et sur le site de l'AS de Marcilly www.asmarcilly.com, au plus tard le jeudi 25 août à partir de 18h.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Michel NEVEU (ou son représentant), Bernard PETIT (ou son représentant) et un représentant du Golf d'Entreprise choisi parmi les inscrits.